



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1363

9 novembre 2018

- **La Police Nationale d'Haïti entre insécurité et répression**
- **Corruption : La Fondasyon Je Klere souhaite un procès PetroCaribe "juste et équitable"**
- **Désenchantés, 184 migrants haïtiens décident de quitter le Chili**
- **Vers un plan d'action pour la santé sexuelle et reproductive en Haïti**

>> La Police Nationale d'Haïti entre insécurité et répression

80 personnes interpellées, 3 moto saisies : c'est le bilan d'une opération conduite samedi dernier par la Police au quartier populaire « Village de Dieu » (dans la périphérie sud de Port-au-Prince). Le chef de gang recherché, Arnel Joseph, n'a pas été retrouvé. Mais, la police affirme avoir arrêté le présumé bandit Ronald Rébélus, âgé de 23 ans, et basé dans ce même quartier, à la Rue Saint Paul où plus d'une centaine de résidences ont été perquisitionnées. Les gangs effectuent un découpage des quartiers pour contrôler les va-et-vient des forces de l'ordre et les actions qui y sont menées, indique Michel-Ange Louis-Jeune, le porte-parole de l'institution. Une enquête est ouverte afin de déterminer les sources d'approvisionnement des bandits en armes et en munitions (y compris de gros calibre), informe la police, qui appelle la population à coopérer avec elle. Par ailleurs, le chef de gang *Bout Janjan*, dont l'identité véritable n'est pas encore précisée, a été transféré, sous escorte de la police, d'un hôpital privé au principal centre hospitalier public de Port-au-Prince, où il reçoit des soins que nécessite son cas. Blessé par balle, lors d'affrontements entre gangs rivaux, *Bout Janjan* a été emmené à l'hôpital privé Bernard Mews pour des soins appropriés. Des organismes de droits humains se sont élevés contre l'intervention de la police nationale à l'intérieur de cet hôpital privé. Finalement, les policiers déployés ont été retirés. C'est après un mandat d'un juge de paix assermenté que des dispositions administratives ont été prises pour remettre le présumé bandit *Bout Janjan* aux ordres de la police nationale. Le pouvoir en place connaît l'origine de l'insécurité et des armes qui circulent dans les quartiers populaires, déclare le député de la 3e circonscription de Port-au-Prince, Bélizaire Printemps. La police nationale doit éviter de

commettre des représailles et des dommages collatéraux, lors de ses opérations dans les différentes zones concernées. Elle doit agir avec professionnalisme, en respectant les droits des citoyennes et citoyens au cours de ses interventions, exhorte le parlementaire. La police ne doit pas seulement démanteler les gangs, mais aussi prévenir le phénomène de banditisme, qui refait surface dans certains autres quartiers, suggère la directrice exécutive de la Fondasyon Je Klere (Les yeux ouverts), Marie Yolène Gilles. Elle encourage la police à mener des enquêtes préalables à ses opérations qui pourraient éviter de commettre des erreurs et de porter préjudice à des innocents. Depuis quelque temps, une intensification des actes de violences est observée dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince où opèrent des gangs armés. « Il y a des victimes de violence armée tous les jours, dans la capitale, à cause des actions des gangs. Les réseaux de gangs sont très actifs. Ce qui crée plus de violences et d'instabilité dans le pays », dénonce Rovelson Apollon, responsable de programme de la Commission Nationale Justice et Paix (JILAP) de l'église catholique romaine, dans une interview à AlterRadio. L'institution policière serait infiltrée par des réseaux mafieux. La relation qui existe entre le banditisme et la politique en Haïti, alimente la situation d'insécurité, estime la JILAP, qui souligne une absence de volonté politique pour combattre le banditisme, puisque certaines autorités seraient de connivence avec les bandits. La direction générale de la police a promis une récompense de deux millions de gourdes à toute personne qui l'aiderait à identifier et à capturer le chef de gang opérant à Village de Dieu, Arnel Joseph. Protection et sécurité sont promises à tout informateur. D'une part, l'organisation Coumbite des organisations

politiques, syndicales et populaires a condamné les actes de répression, perpétrés le mercredi 31 octobre par la Police Nationale d'Haïti, contre les personnes participant aux funérailles des manifestants décédés lors de la grande mobilisation du 17 octobre. D'autre part, la police vient d'annoncer des mesures conservatoires contre le commissaire de police Berson Soljour, directeur de la police départementale de l'Ouest, accusé

d'agression, le 9 octobre, sur un greffier et l'avocat Elie Diept Augustin. L'ordre des avocats de Port-au-Prince observe depuis la mi-octobre 2018 un arrêt de travail pour exiger la révocation de Clamé Ocname Daméus, commissaire du gouvernement, près le parquet du tribunal civil de Port-au-Prince, ainsi que des sanctions disciplinaires contre Berson Soljour et les policiers impliqués dans les actes de violence contre des avocats.

>> **Corruption : La Fondasyon Je Klere souhaite un procès PetroCaribe "juste et équitable"**

Une régularisation de la procédure en cours, pour l'organisation effective d'un procès PetroCaribe « juste et équitable », permettrait d'éviter les graves erreurs du passé enregistrées dans d'autres dossiers, souligne la *Fondasyon Je Klere*, dans un rapport en date du 5 novembre 2018. Elle recommande la création d'une commission de trois à cinq juges d'instruction, pour assister et accompagner le juge d'instruction en charge du dossier PetroCaribe. Elle demande également la formation d'une commission technique (composée notamment de magistrats expérimentés de la magistrature debout), devant assister le Parquet près le tribunal civil de Port-au-Prince, spécifiquement dans le cadre du dossier

PetroCaribe. Elle suggère à l'Etat haïtien, à travers la Direction générale des impôts, de se porter partie civile dans le procès PetroCaribe. Adopter des mesures législatives et réglementaires, pour prévenir la perpétration de tels actes de corruption, mettre en place un Parquet financier, pour lutter contre les crimes financiers et criminaliser l'évasion fiscale, figurent parmi les propositions formulées par la *Fondasyon Je Klere*. Depuis le début de l'année, plus d'une soixantaine de plaintes, relatives au dossier PetroCaribe, ont été déposées au bureau du juge d'instruction, Ramoncite Accimé. Ce dossier a débuté le 27 septembre 2018 par l'audition des plaignants.

>> **Désenchantés, 184 migrants haïtiens décident de quitter le Chili**

Dans le cadre d'un plan humanitaire de retour volontaire en Haïti, 184 migrantes et migrants sont revenus en Haïti, le mercredi 7 novembre 2018, à bord d'un avion militaire mis à disposition par le gouvernement du Chili. « Les conditions économiques étaient trop difficiles au Chili. Les revenus générés ne nous permettaient pas de vivre décemment », ont-ils déclaré à leur retour. Ces migrants haïtiens bénéficiaires du programme, ne pourront rentrer au Chili qu'après neuf ans, selon la direction de l'immigration et des migrations du Chili. « Ces mesures peuvent être positives pour celles et ceux qui n'ont pas été en mesure de s'adapter », a

déclaré Macarena Rodríguez, directrice de la Clinique juridique des migrantes et migrants de l'Université Alberto Hurtado. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, environ un millier de personnes avaient été enregistrées dans ce programme initié par le gouvernement chilien. Le processus d'inscription dans ce plan a débuté le 17 octobre. 165 000 haïtiens résident actuellement au Chili, selon les données officielles. La plateforme Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR) a appelé le gouvernement haïtien à mettre tout en œuvre pour accueillir dignement les ressortissants haïtiens, qui décident volontairement de quitter le Chili.

>> **Vers un plan d'action pour la santé sexuelle et reproductive en Haïti**

Dans ce plan, 3 objectifs sont poursuivis : zéro décès maternel, zéro besoin non satisfait en planification familiale et zéro violence basée sur le genre. À travers ce plan d'action, l'Observatoire de la jeunesse haïtienne envisage de produire une enquête sur le nombre de filles, qui ont dû

abandonner l'école à cause de grossesses non désirées. Il faut qu'il y ait une responsabilité partagée entre les jeunes (filles et garçons) sur la grossesse précoce, souligne le Luxembourgeois Yves Sassenrath, représentant en Haïti du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

A lire également :

- Le contexte actuel ne se prête pas à une augmentation des prix des produits pétroliers sur le marché national, selon l'économiste Eddy Labossière (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article23741>);
- Coupe du monde (masculine) de football des amputés : Haïti qualifiée pour le mondial 2022 et le soulier d'or pour Redondo El Principe (<http://www.hpnhaiti.com/nouvelles/index.php/sport/4607-coupe-du-monde-mexique-ampute-haiti-qualifiee-pour-le-mondial-de-2022-et-le-soulier-d-or-pour-redondo-el-principe>);
- Haïti-Genre : Les femmes, entre épanouissement dans le vodou et préjugés dans la société (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article23592>).